

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
**TENUE LE 8 MAI 2018, À 18 H, AU CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR, 1272, 7<sup>E</sup> RUE, VAL-D'OR**

**Présences**

Éric Aubin, directeur des études	Jean-François Lacroix
Patrick Bédard	Claire Maisonneuve
Marie-Luce Bergeron, vice-présidente	Béatriz Mediavilla
Sylvain Blais, directeur général	Julie Perron
Miguel Charlebois	André Rouleau, président
Robert Cloutier	Mélissa Tardif
Chantal Hamelin	Anne-France Thibault
Marcel H. Jolicoeur	

**Absences**

Yves Bédard	Klaude Hallé
Luc Brassard	Simon Laliberté
Isabelle Chartrand	Guillaume Marquis
Vincent Guimont	

**Observateurs**

Pascale Gagné, agente de soutien administratif  
Diane Landriault, secrétaire générale

**Invités**

Dominique Lafontaine Massicotte, directrice de La Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Benoit Gauthier, stagiaire à La Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Annie Brisson, conseillère pédagogique, campus de Val-d'Or

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président souhaite la bienvenue à deux nouvelles personnes, soit : Chantal Hamelin, représentante du milieu socioéconomique de la MRC de la Vallée-de-l'Or, nommée par la ministre ainsi que Mélissa Tardif, représentante du milieu socioéconomique de la MRC d'Abitibi, nommée par la ministre.

Par ailleurs, le président souligne que Robert Cloutier a remporté le prix « David Gourd » au Gala Élite de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA). Ce prix vise à reconnaître une personnalité ou une entreprise qui, par ses investissements et actions, a contribué de façon significative au développement économique de la communauté.

**CA-3112** Sur une proposition de Patrick Bédard, appuyée par Marie-Luce Bergeron, il est unanimement résolu **de féliciter monsieur Robert Cloutier pour sa contribution significative au développement économique de la communauté de la région d'Amos.**

Le président poursuit en informant les membres que Vincent Rousson, directeur du campus de Val-d'Or du Cégep et de l'UQAT, a eu l'honneur d'être nommé « Personnalité de l'année », par la Chambre de commerce de Val d'Or. Il a été reconnu pour ses nombreuses implications allant bien souvent au-delà de ses fonctions.

**CA-3113** Sur une proposition de Chantal Hamelin, appuyée par Marcel H. Jolicoeur, il est unanimement résolu **de féliciter monsieur Vincent Rousson qui a été nommé Personnalité de l'année par la Chambre de commerce de Val-d'Or, pour ses nombreuses implications dans le milieu valdorien.**

**2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE**

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Claire Maisonneuve, appuyée par Robert Cloutier, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.**

**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2018 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 AVRIL 2018**

Sur une proposition de Claire Maisonneuve, appuyée par Jean-François Lacroix, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 27 mars 2018.**

Sur une proposition de Patrick Bédard, appuyée par Marie-Luce Bergeron, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 16 avril 2018.**

#### 4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

### PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

#### 5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

##### 5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 27 MARS 2018

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 27 mars 2018.

### PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

#### 6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

##### 6.1. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le président invite la directrice de La Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Dominique Lafontaine Massicotte, à présenter le bilan annuel des activités de La Fondation. Elle est accompagnée de Benoit Gauthier, stagiaire en Techniques de comptabilité et de gestion.

Le président adresse ses félicitations à La Fondation pour toutes les activités réalisées durant la dernière année.

### PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

#### 7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

##### 7.1. CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME

Le directeur des études, Éric Aubin, présente le contexte dans lequel des modifications au Cadre institutionnel de l'épreuve synthèse de programme ont été nécessaires. Il est accompagné de Annie Brisson, conseillère pédagogique au campus de Val-d'Or.

**CA-3114**

CONSIDÉRANT les modifications majeures apportées à la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA);

CONSIDÉRANT QUE ces modifications ont été adoptées par le conseil d'administration le 9 mai 2017;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de ces modifications, il est devenu impératif d'ajuster le *Cadre institutionnel de l'épreuve synthèse de programme* à la nouvelle version de la PIÉA;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études à ces modifications (résolution 256-CdE-03).

Sur une proposition de Jean-François Lacroix, appuyée par Marie-Luce Bergeron, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **d'adopter les modifications au Cadre institutionnel de l'épreuve synthèse de programme telles que proposées par la commission des études.**

##### 7.2. DEMANDE D'INFRASTRUCTURE SUPPLÉMENTAIRE POUR ACTIVITÉS SPORTIVES – COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

Le directeur général présente le projet d'agrandissement des plateaux sportifs de la Commission scolaire Harricana.

**CA-3115**

CONSIDÉRANT QUE le Cégep ne possède pas de plateaux sportifs afin d'offrir la formation en éducation physique à ses étudiants et étudiantes du campus d'Amos;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep a un accès limité aux installations actuelles de la Commission scolaire Harricana étant donné la faible disponibilité des plateaux existants;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep ne peut offrir d'activités sportives intramurales faute de plateaux;

CONSIDÉRANT QUE ce projet, s'il se réalise, permettra au Cégep d'avoir une disponibilité accrue et suffisante aux plateaux sportifs pour ses étudiants et étudiantes.

Il est proposé par Marcel H. Jolicoeur, appuyé par *Patrick Bédard*, et unanimement résolu, **de soutenir le projet d'agrandissement des plateaux sportifs présenté par la Commission scolaire Harricana en partenariat avec la Ville d'Amos.**

### **7.3. DÉMARCHE DE MOBILISATION – RÈVONS L'ÉCOLE**

Le directeur général, Sylvain Blais présente les grandes lignes de la démarche de mobilisation *Rêvons l'école* de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda. Cette démarche découle de la *Politique de la réussite éducative* du Gouvernement du Québec.

**CA-3116**

CONSIDÉRANT QUE « Rêvons l'école » est une initiative de mobilisation qui vise l'émergence d'une vision renouvelée pour les écoles de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche s'inscrit dans la *Politique de la réussite éducative* du Gouvernement du Québec et que toutes les commissions scolaires adopteront, en juin 2018, un plan d'engagement vers la réussite;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue accueille les étudiantes et les étudiants dans la poursuite de leur parcours scolaire;

CONSIDÉRANT QUE l'accès au premier diplôme est un enjeu crucial dans le cadre du cheminement vers l'enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT l'orientation 1 du Plan stratégique de développement : *Les étudiants et les étudiantes, les programmes, la réussite*, qui identifie, entre autres, les défis suivants : *Intéresser une nouvelle population étudiante à l'enseignement supérieur et intégrer les nouveaux étudiants et les nouvelles étudiantes à la communauté collégiale.*

Il est proposé par Marcel H. Jolicoeur, appuyé par *Robert Cloutier*, **d'appuyer le projet « Rêvons l'école » et d'identifier le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue comme partenaire de cette démarche de mobilisation.**

*Béatriz Mediavilla demande le vote sur cette proposition.*

*En faveur de la proposition : 13*

*Contre la proposition : 1*

*Abstention : 1*

*La proposition est adoptée à la majorité.*

### **7.4. COMITÉ DE SÉLECTION**

#### **7.4.1. COORDINATION DES COMMUNICATIONS ET DE L'INTERNATIONAL**

**CA-3117**

CONSIDÉRANT QUE le 27 mars 2018, le conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a résolu (CA-3104), de modifier la structure d'encadrement du Cégep, afin :

- ***De maintenir le poste de direction du Service des affaires étudiantes et des communications;***
- ***De modifier l'actuel poste de coordination aux résidences pour un poste de coordination des affaires étudiantes et d'y muter l'actuelle gestionnaire administrative aux résidences et aux affaires étudiantes;***
- ***D'ajouter un poste de coordination des communications et de l'international.***

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection avait alors été formé afin de doter le poste de coordination des communications et de l'international;

CONSIDÉRANT QUE ce comité de sélection était formé de Patrick Bédard et d'Isabelle Chartrand à titre de représentants du conseil d'administration du Cégep, ainsi que de Guillaume Marquis à titre de substitut;

CONSIDÉRANT QUE les convocations aux entrevues ont été faites simultanément pour les postes de coordination aux affaires étudiantes et de coordination des communications et de l'international et que les dates prévues des entrevues ont été interchangées, faisant en sorte que le comité de sélection formé le 27 mars 2018 se réunira plutôt pour combler le poste de coordination aux affaires étudiantes.

Il est proposé par Béatriz Mediavilla, appuyée par Robert Cloutier, et unanimement résolu **de former un comité de sélection pour le poste de coordination des communications et de l'international et de nommer Patrick Bédard et Sylvain Blais à titre de représentants du conseil d'administration du Cégep.**

#### **7.4.2. COORDINATION AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES**

**CA-3118**

CONSIDÉRANT QUE madame Kathleen Slobodian, coordonnatrice aux affaires étudiantes a été promue directrice du Service des affaires étudiantes et des communications;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remplacer le poste laissé vacant par madame Slobodian et de procéder rapidement au recrutement d'un successeur pour le poste de coordination aux affaires étudiantes et donc, de former un comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE selon le *Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel* du Cégep, il est requis de désigner deux membres du conseil d'administration pour participer à ce comité de sélection;

CONSIDÉRANT QU'à la séance extraordinaire du conseil d'administration du 16 avril 2018, une personne avait mentionné sa disponibilité pour agir à titre de membre du comité de sélection, soit Patrick Bédard;

CONSIDÉRANT QU'à cette même assemblée, les membres du conseil avaient demandé d'obtenir par courriel les dates réelles des entrevues, ce qui a été fait le 17 avril 2018.

Il est proposé par Miguel Charlebois, appuyé par Béatriz Mediavilla, et unanimement résolu **de former un comité de sélection et de nommer Patrick Bédard et Isabelle Chartrand à titre de représentants du conseil d'administration du Cégep. Il est également proposé de nommer Guillaume Marquis à titre de substitut. Ce comité sera également composé de l'actuelle coordonnatrice aux affaires étudiantes, de la directrice des ressources humaines et d'un cadre du Cégep.**

### **CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

#### **8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

##### **8.1. DEMANDES D'ADMISSION AUTOMNE 2018, 2<sup>e</sup> TOUR**

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les statistiques des demandes d'admission au 2<sup>e</sup> tour pour l'automne 2018. Il informe les membres du conseil d'administration qu'il y a maintien des demandes d'admission, par rapport à la même période de l'année dernière et ce, malgré des baisses marquées dans quelques programmes techniques.

##### **8.2. COMPLEXE AQUATIQUE**

Ce projet a été présenté au ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Luc Blanchette. Compte tenu d'un autre projet en développement à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), ce projet est porteur pour les deux organisations, soit le Cégep et l'UQAT. Le directeur général informera les membres du conseil lorsqu'il y aura davantage de développements.

##### **8.3. FINANCEMENT DES CÉGEPS**

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres que le Gouvernement du Québec a annoncé un réinvestissement de 66M\$ pour le réseau collégial, lors du dépôt du budget du 27 mars 2018. Cet investissement est effectif pour 2018-2019 et est également récurrent pour une période de cinq ans.

##### **8.4. PROJET EN HYDROMÉTALLURGIE ET PÔLE RÉGIONAL EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Le directeur général, Sylvain Blais fait mention de la reconnaissance du projet de « pôle régional en enseignement supérieur », dans le secteur minier. Par ailleurs, le Cégep et l'UQAT souhaitent développer une offre de formation additionnelle autour de ce pôle.

##### **8.5. TECHNIQUES DE PILOTAGE D'AÉRONEFS**

Le directeur général, Sylvain Blais, présente le projet commun du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, du Cégep de Chicoutimi et du Centre québécois de formation aéronautique, à propos du programme Techniques de pilotage d'aéronefs.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a été rencontré sur ce projet commun et les perspectives de réalisation sont très bonnes pour 2019.

## 8.6. RETRouvailles – 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU CÉGEP

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres de l'annulation de l'activité des retrouvailles, dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire du Cégep, compte tenu du nombre insuffisant d'inscriptions.

Plusieurs autres activités ont été réalisées au cours de l'année pour souligner cet anniversaire. Il rappelle aussi que trois activités sont à venir et invite les membres à y participer.

## PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

### 9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

#### 9.1. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE RÉGIE INTERNE

La secrétaire générale, Diane Landriault, avait donné avis de motion, à l'effet le *Règlement général de régie interne* serait présenté le 8 mai 2018.

En raison de la nécessité d'adopter d'abord la *Politique de gestion définissant les conditions d'engagement et d'emploi du personnel d'encadrement*, la secrétaire générale donne un second avis de motion à l'effet que le *Règlement général de régie interne* sera présenté à la prochaine assemblée du conseil d'administration, soit le 19 juin 2018.

Ce Règlement porte notamment sur les modalités entourant la nomination des membres afin de faciliter le recrutement et sur l'ajout de certaines sections telles : Le rôle du conseil, la notion de conflit d'intérêts et le huis clos.

## ÉMISSION DE DIPLOMES

### 10. ÉMISSION DE DIPLOMES

#### 10.1. ÉMISSION DE DIPLOMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3119

Sur une proposition de Béatriz Mediavilla, appuyée par Claire Maisonneuve, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

#### 10.2. ÉMISSION D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3120

Sur une proposition de Marie-Luce Bergeron, appuyée par Marcel H. Jolicoeur, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

## AFFAIRES DIVERSES

### 11. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

## DOSSIERS À HUIS CLOS

### 12. DOSSIERS À HUIS CLOS

#### 12.1. ENTENTE ENTRE LE CÉGEP ET L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (UQAT) – PARTAGE DES DIRECTIONS DES CAMPUS D'AMOS ET DE VAL-D'OR

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration que l'entente intervenue entre le Cégep et l'UQAT, concernant la gestion des campus d'Amos et de Val-d'Or pour une période de trois ans, est arrivée à terme.

CA-3121

Suite aux considérations présentées aux membres du conseil d'administration,

Il est proposé par Marcel H. Jolicoeur, appuyé par Patrick Bédard, et unanimement résolu **de poursuivre l'entente sur le partage de la gestion des campus d'Amos et de Val-d'Or pour le Cégep et l'UQAT, de procéder à une évaluation annuelle de cette entente et d'informer le conseil d'administration dans l'éventualité où l'une des deux parties souhaiterait y mettre fin.**

*Le directeur des études, les membres internes du conseil d'administration ainsi que les observateurs et observatrices se retirent de l'assemblée.*

**12.2. POLITIQUE DE GESTION DÉFINISSANT LES CONDITIONS D'ENGAGEMENT ET D'EMPLOI DU PERSONNEL D'ENCADREMENT**

**CA-3122**

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a adopté, le 19 juin 2002, une *Politique de gestion définissant les conditions d'engagement et d'emploi du personnel d'encadrement* et que cette politique a été amendée le 18 mars 2008;

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir certaines des conditions identifiées dans cette politique;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des cadres du Cégep ont été invités à participer aux discussions entourant les modifications avec le directeur général;

CONSIDÉRANT les échanges positifs intervenus entre les cadres du Cégep et la direction;

CONSIDÉRANT QUE les cadres du Cégep se sont prononcés unanimement en faveur de cette politique.

Il est proposé par Robert Cloutier, appuyé par Marcel H. Jolicoeur, et unanimement résolu, **d'adopter la Politique de gestion définissant les conditions d'engagement et d'emploi du personnel d'encadrement, en tenant compte des modifications proposées par les membres du conseil d'administration.**

**12.3. RENOUELEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES (CONDITIONS DE TRAVAIL)**

**CA-3123**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir les conditions de travail du directeur des études à la suite du renouvellement de son mandat;

Il est proposé par Marcel H. Jolicoeur, appuyé de Marie-Luce Bergeron et unanimement résolu, **d'accepter les termes de l'entente et les conditions de travail du directeur des études, le tout selon l'entente intervenue entre le directeur général et le directeur des études.**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 20h54 sur une proposition de Chantal Hamelin.

Président,

Secrétaire générale,

André Rouleau

Diane Landriault